

# **Élévation au grade d'Officier du Mérite Maritime de Monsieur Guy DELISLE**

**CROSS Jobourg, le 22 juin 2018**

Allocution de l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Pascal Devis,  
directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Manche

Monsieur DELISLE, vous êtes né à Séreilhac, en Haute Vienne, mais votre histoire professionnelle, et maritime, débute en Normandie, en 1970.

Diplôme d'ingénieur du laboratoire central des ponts et chaussées en poche, vous êtes affecté au centre d'étude technique de l'équipement de Rouen (CETE Normandie Centre).

Au sein de cette structure technique, vos fonctions de responsable de section vous conduisent à assurer la mise au point de prototypes et les essais « grandeur nature » de matériels de contrôle des digues et des ouvrages et infrastructures maritimes.

Ces premières années d'activité permettent à votre hiérarchie de remarquer et de mesurer vos compétences techniques, bien sûr, mais aussi votre appétence pour les questions maritimes. C'est donc avec une certaine logique que vous êtes nommé responsable de la Subdivision des Phares et Balises de Cherbourg, en 1982.

Le début des années 80, c'est l'époque où l'on construit, c'est le temps des Grands Travaux, et les jeunes ingénieurs sont largement mis à contribution sur les projets les plus divers.

Le début des années 80, c'est aussi les débuts de la Convention de Hambourg, signée en 1979, et la ferme volonté de la France de se montrer exemplaire et précurseur en matière de sauvetage en mer, en se dotant d'un réseau solide, efficace et cohérent de centres de coordination du secours maritime (MRCC).

Le début des années 80, c'est donc la mise en œuvre du vaste programme de construction des CROSS.

Et pour vous, Guy, ce sera la supervision de la construction du centre régional et opérationnel de surveillance et de sauvetage de Jobourg, où nous nous trouvons aujourd'hui, 34 années après son inauguration.

Au cours de ce beau chantier, qui a produit ce très beau bâtiment, que j'aime à appeler « la maison du sauvetage », de 1982 à 1984 vous faites preuve de grandes qualités d'organisation, et d'une efficacité largement reconnue par vos supérieurs.

La suite de votre carrière vous conduira à vous impliquer fortement dans les études et la construction du réseau de radio navigation maritime RANA P17 (...c'était le temps d'avant le GPS....) puis, en 1986, à participer étroitement aux réflexions en vue de la conception d'outils d'automatisation et de télécontrôle des phares en mer (ceux que les gardiens appelaient l'enfer !) de la Manche centrale.

Vos analyses et jugements sont toujours très appréciés de vos supérieurs qui, en 1990, vous confient l'étude et la construction d'un nouveau navire de travail pour la subdivision des phares et balises de Cherbourg. Cette unité de 17 mètres, le Quervière, sera lancée à Carentan en 1993, non sans quelques péripéties...

En 1992 le ministère de la mer vous charge du programme de rénovation des établissements de signalisation maritime pour l'ensemble du département de la Manche. Dans ce cadre, on vous doit la conception et la mise en œuvre de nouveaux outils de signalisation maritime à Barneville-Carteret et à Dielette, ainsi que des modifications de ceux balisant les accès aux ports de Goury, de Saint Vaast la Hougue et de Carentan.

Par la suite, c'est toujours sous votre responsabilité qu'est mis en service le système différentiel pour le GPS en Manche mer du nord. Toutefois – trop fort n'ayant jamais manqué ! - vous assurez la supervision du maintien opérationnel de la station LORAN C de Lessay, en étroite collaboration avec la marine nationale.

Je ne citerai évidemment pas tous les chantiers et réalisations maritimes que l'on vous doit, mais il en est un que je ne passerai pas sous silence, pas ici... Il s'agit de la très complexe opération de remplacement de la balise « La Foraine » en plein Raz Blanchard. Un « petit projet » qui vous a occupé, de l'étude à la livraison, près de 3 années, entre 1998 et 2001.

J'aurais volontiers tendance à conseiller aux candidats opérateurs d'hydroliennes de venir chercher auprès de vous quelques conseils et astuces d'un membre du cercle encore très fermé des bâtisseurs du Raz Blanchard.

Les usagers de la mer tirent aujourd'hui le plus grand bénéfice de ce chantier comme de vos derniers travaux, qui ont consisté en la création de centres d'exploitation d'information maritime et la mise en place de télécontrôle des établissements de signalisation maritime permettant une information nautique quasi instantanée.

Nommé Chevalier du Mérite Maritime en 2004, vous intégrez alors la section Manchoise du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins.

En 2005, vous vous retirez de la vie professionnelle mais restez solidement ancré dans le monde maritime et devenez secrétaire de la section de la Fédération du Mérite Maritime, sur proposition de René Knockaert.

En 2009 le président, appelé à se retirer pour raisons personnelles, vous demande de prendre les commandes de la section Manche de la fédération du Mérite Maritime, ce que vous acceptez, autant par amitié que par volonté de vous engager toujours un peu plus au profit de la communauté maritime. D'ailleurs, en 2010 vous intégrez le bureau de la fédération nationale, en tant qu'administrateur.

Car c'est bien d'un engagement que nous parlons aujourd'hui, et qui vous vaut cette promotion dans l'Ordre du Mérite Maritime.

Identifier des personnalités méritantes, savoir reconnaître la valeur des uns (et des unes), déceler aussi les « approches » aux motivations plus « compliquées », veiller en tout état de cause au maintien de la valeur et du sens des distinctions et médailles pour lesquelles vous œuvrez... Voici une tâche qui n'est pas anodine, ni simple.

Ce rôle, parfois délicat, et qui peut aussi être ingrat, est essentiel. L'autorité maritime a en effet besoin de ce travail trop souvent accompli dans l'ombre. Les contacts que vous avez noués puis enrichis au cours de votre mandature à la tête de la section Manche sont précieux pour la vitalité de l'Ordre.

Et ce ne sont pas là des mots de circonstance.

Monsieur Delisle, Guy, je profite de cet instant pour vous, pour te dire tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec toi sur les dossiers de proposition de candidats aux belles distinctions maritimes que sont le Mérite Maritime et la Médaille d'Honneur des marins.

J'ai pu personnellement constater, en de multiples occasions, les qualités humaines qui portent ton engagement...

Alors, à l'heure où vous venez de passer la main et de transmettre le flambeau à Bernard Le Baron, il est légitime de vous marquer aujourd'hui, dans cette enceinte, au sein de ce CROSS qui vous est cher, la reconnaissance de toute la communauté maritime.

Monsieur Guy DELISLE,

au nom du Gouvernement de la République, nous vous faisons Officier de l'Ordre du Mérite Maritime.